

« L'École à l'heure de l'intelligence collective »



Jeudi 24 février 2022

« La voie professionnelle dans le secondaire : une voie pour tous ? » par Isabelle Recotillet, économiste du travail.

L'enseignement professionnel dans le cycle secondaire a été considérablement modifié d'une part par la réforme de 2008 qui a conduit à homogénéiser la durée des études menant au baccalauréat, d'autre part par la réforme de 2018 qui a conduit à modifier les circuits de financement de l'apprentissage.

Aujourd'hui, par la voie professionnelle, deux diplômes peuvent être obtenus, sous statut scolaire ou par apprentissage, le CAP, premier niveau de certification, en perte de vitesse au profit du baccalauréat professionnel qui accueille un peu plus de 500 000 élèves (de la seconde professionnelle à la terminale professionnelle), c'est-à-dire environ 40% des élèves qui s'engagent dans le second cycle de l'enseignement secondaire. Si le début des années 2010 a vu un essor du baccalauréat professionnel, les effectifs d'élèves ont depuis lors connu une baisse régulière jusqu'à une stabilisation en 2020, alors même que les entrées en seconde professionnelle ne cessent, elles, de baisser. A la rentrée 2020, 23% des élèves de classes de troisième ont intégré une formation professionnelle (davantage en seconde professionnelle qu'en CAP).

Déficit d'image

Dans le système d'éducation, la voie professionnelle occupe généralement la troisième place en termes d'image auprès des élèves et des familles comparativement aux voies technologiques et générales. Souvent perçue comme une orientation par défaut après la classe de 3^e, encore trop souvent appuyée par des résultats scolaires insuffisants pour poursuivre dans le technologique ou le général, l'orientation « en pro » reste encore trop souvent subie. Concentrant plus d'élèves avec du retard scolaire, la voie professionnelle garde également l'image de formations dans lesquelles les inégalités sociales persistent : plus d'un élève sur 2 est enfant d'ouvrier, retraité ou inactif contre 1 sur 3 en formation technologique ou générale.

La réforme du bac pro a vraisemblablement amélioré l'image de la voie professionnelle, en délivrant un bac comme dans les autres filières, même si la question de la poursuite des études après ce bac se pose. Ce diplôme professionnel, conçu à l'origine pour conduire à l'exercice d'un métier, ne cesse d'être mis en tension par les évolutions de la politique éducative vers une ouverture souhaitée plus forte vers l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, 6 bacheliers sur 10 poursuivent leurs études, dont la moitié en STS (2/3 par voie scolaire, 1/3 par apprentissage) ; peu poursuivent en Licence (7%) et le taux d'abandon y reste élevé. Le bac pro est le diplôme auquel on demande le plus parmi les 3 types de bac : à la fois être en capacité d'assurer une insertion sur le marché du travail pour ceux qui souhaitent arrêter leurs études, et être en capacité de poursuivre des études, dans une logique de formation tout au long de la vie.

Nouveau débat, enjeux

Ce paradoxe, ou plutôt cette mise en tension, a fait émerger de nouveaux enjeux autour du positionnement du bac pro dans le système éducatif, pour lui donner davantage de légitimité au regard de la poursuite d'études sous-entendu « comme les autres bacs » ; posant la question du renforcement de la composante générale dans une logique de socle commun dans le secondaire (rapport Bréhier 2015). Pour améliorer l'image de la voie professionnelle, faut-il faciliter davantage l'accès à l'enseignement supérieur ? A quelles conditions ?

Par ailleurs, pour accroître l'attrait de la formation professionnelle, faut-il penser différemment l'acquisition des diplômes professionnels dans une logique de flexibilité et de modularisation, avec par exemple le développement des blocs de compétences, voire des micro-certifications ? Faut-il réduire l'offre de formation, jugée pléthorique au risque d'être illisible pour les futurs élèves mais aussi pour les futurs recruteurs ?

Des exemples de pays européens sont intéressants pour stimuler la réflexion : en Norvège et en Suède, où les élèves des voies professionnelles et générales suivent des cours communs, au Royaume-Uni où les systèmes de crédits se sont développés de façon intensive, avec une logique assez poussée de formation à la carte, très individualisée, au Portugal où la modularisation des certifications professionnelles a réduit les abandons en cours de formation. En France, les politiques éducatives ont plutôt concentré leurs efforts sur le développement de l'apprentissage en réponse à l'amélioration de l'attractivité de la voie professionnelle, grâce à des incitations fiscales généreuses et l'ouverture de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. D'ailleurs, la progression de l'apprentissage, remarquable en 2020 (495 000 contrats en 2020 contre 350 000 en 2019), est principalement tirée par l'enseignement supérieur. Or, on pourrait penser que l'apprentissage serait plus utile pour les jeunes n'ayant pas encore le bac, parce qu'ils ont plus de difficultés d'insertion que les jeunes qui suivent des études supérieures ?

Enfin, en termes d'insertion, il n'est pas inutile d'avoir une communication plus claire et affirmée sur le potentiel très positif des formations professionnelles au niveau secondaire, en particulier en ce qui concerne les formations industrielles pour lesquelles on observe des indicateurs d'insertion au moins aussi bon que certaines formations de l'enseignement supérieur ; ce qui pourrait également contribuer à améliorer l'image de la voie pro. Il n'en reste pas moins que l'orientation reste l'enjeu des politiques éducatives.

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/aq-des-syndicats-matinee-de-debats-et-reflexions-du-jeudi-24-fevrier-2022/>